

* Rapport
du compte
administratif
2023



Bilan financier de l'année 2023



L

La force et la qualité du travail de l'administration sevranaise



Le compte administratif permet de retracer les dépenses exactes de la commune et donc de vérifier la réalité des réalisations au regard des engagements pris. Il est conforme au compte de gestion établi par le trésorier. C'est un exercice de transparence et de citoyenneté qui permet de mettre en valeur l'importance du travail du service public sevranaise. Car c'est bien le Service Public qui est le garant de l'égalité territoriale et de la justice sociale.

Pour la sixième année consécutive, tous les ratios de gestion restent au vert malgré des contraintes toujours plus grandes. C'est une réussite exemplaire alors que les indicateurs montrent que Sevrans dispose de recettes plus faibles que les villes comparables. Réussir des projets d'envergure comme la piscine olympique, la construction des écoles, la sécurisation des parcs, une amélioration de la qualité et de l'accès à la restauration scolaire montre la force et la qualité du travail de l'administration sevranaise.

La Ville de Sevrans a la chance de compter sur des fonctionnaires toujours prêts à se mobiliser pour offrir à la population des moments de joie et de rencontre et aussi de faire face pour défendre leur outil de travail quand les difficultés sont là. C'est grâce à ce travail conséquent que nous continuons à bâtir une ville plus juste et prête à relever les défis de l'urgence climatique et sociale.

Stéphane Blanchet, maire de Sevrans, vice-président du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis en charge de l'autonomie

Sommaire

L'année 2023 en images	4
Sevrans en 2024, 2025... 2030	8
Budget 2023	11
Les infos clés	12
Zoom sur les recettes et dépenses de fonctionnement en 2023	14
Zoom sur les recettes et dépenses d'investissement en 2023	16
Les subventions aux associations en 2023	19
Annexes réglementaires	20

L'année 2023 en images

JANVIER

FÉVRIER

MARS



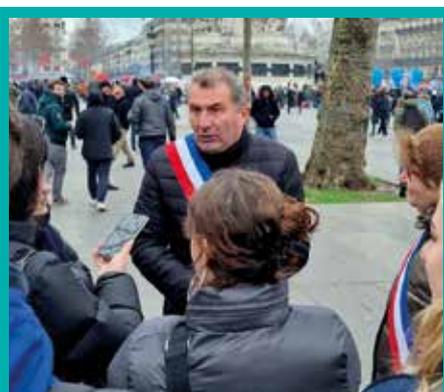
QUAND LA DÉMOCRATIE LOCALE SE MET EN QUATRE

Élu en décembre, un quatuor d'adjoints de quartier aura pour mission de porter la parole des citoyens.



VERS L'IMAGINAIRE ET AU-DELÀ !

Après avoir soufflé ses 30 bougies, le Festival des rêveurs éveillés est de retour pour une nouvelle édition placée sous le signe de l'imaginaire.



CONTRE UNE « RÉFORME BRUTALE ET INJUSTE »

Le 19 janvier, la majorité municipale emmenée par Stéphane Blanchet a rejoint la manifestation parisienne contre le projet de réforme des retraites. Un engagement contre une réforme « double peine. »



SOLIDARITÉ(S), MODE D'EMPLOI

Action sociale, alimentation, logement, accès aux droits, handicap, éducation, lutte contre les discriminations, la Ville de Sevrans ne cultive pas une, mais des solidarités.



FACE AU PROJET ATACADÃO, UNE VILLE HYPER MOBILISÉE...

Faire de Beau Sevrans un magasin-entrepôt dédié à l'hyper-discount, un non-sens écologique et pour l'emploi auquel la Ville et les Sevransais se sont opposés et ont gagné la bataille.



EN (GRANDES) FOULÉES !

Succès populaire et sportif pour la première édition des Foulées sevransaises, le 26 mars, avec plus de 300 participants. Un évènement sous le sceau des JO de 2024.

AVRIL

MAI

JUIN



FESTI'JEUX, 15 ANS DÉJÀ...

À l'occasion de l'anniversaire de l'évènement dédié aux jeux en famille, le gymnase Lemarchand avait été aménagé en ludothèque géante : jeux de société, jeux géants, d'imitation ou ateliers scientifiques ont animé le festival.



SEVRAN ÉCO-RÉCOMPENSÉE

Remise du prix « label Eco Réseau » par l'Agence de la transition écologique, sur le site de la chaufferie biomasse alimentant le réseau de chaleur Sevrans-Beaudottes.



BUDGET PARTICIPATIF : LA RÉFLEXION AVANT L'ACTION...

Entre mai et juin, la présentation du nouveau budget participatif a fait le tour des quartiers lors de réunions publiques propices à l'émulation collective.



OPÉRATIONS «STOP TRAFICS» À LA GARE DES BEAUDOTTES

Face à la multiplication des vendeurs à la sauvette autour de la gare des Beaudottes, forces de police et services de propreté municipaux sont intervenus, rue Raoul-Dautry, pour une « opération stop trafics ».



LA PROPRETÉ PASSE À L'ÉLECTRIQUE

Avec l'acquisition d'une balayeuse 100 % électrique, la Ville continue de remplacer progressivement ses véhicules thermiques. L'environnement est préservé tout comme la quiétude des quartiers grâce à un véhicule ultrasilencieux.



ÉMEUTES URBAINES, DES SERVICES MUNICIPAUX MOBILISÉS

Les équipes de la Ville de Sevrans se sont mobilisées sur le terrain pour réparer les différents dégâts provoqués par les nuits de violences urbaines qui ont secoué la France, après le décès du jeune Nahel, tué à Nanterre, le 27 juin, par un policier lors d'un contrôle routier.



JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE



VILLAGE ESTIVAL, ON OUVRE !

Lors de la séquence d'ouverture du village estival du parc Louis-Armand, un spectacle de cirque et d'acrobaties a lancé les animations estivales en fanfare...



PISCINE OLYMPIQUE MAIS AUSSI ÉCOLOGIQUE...

En 2025, les Sevranaïens pourront nager dans un bassin issu de l'héritage des JO de Paris 2024. Un chantier, écologiquement exemplaire, qui s'est activé dès l'été 2023.



JOUR DE FÊTE !

Lieu de rencontres avec les associations et les services de la Ville, Jour de fête est le rendez-vous incontournable de la rentrée.



À LA CITÉ DES SPORTS, UN TERRAIN QUI FAIT PEAU NEUVE...

La municipalité a lancé l'été la rénovation du terrain synthétique de Gaston-Bussière pour un montant de près de 400 000 €, inauguré lors de Jour de Fête.

LAMARTINE VOIT PLUS GRAND...

Six classes et une salle de restauration scolaire ont été aménagées à Lamartine, pour plus de 3 millions d'euros, dans un bâtiment existant. Une école agrandie, plus fonctionnelle et rénovée selon les dernières normes environnementales.



EN AVANT LA CULTURE !

La salle des fêtes était bondée pour le spectacle de hip hop « Dance N'Speak Easy » proposé par les champions du monde de la discipline, les « Wanted Posse. » Un moment de fête qui marquait aussi l'ouverture de la saison culturelle de notre ville.

OCTOBRE



OCTOBRE ROSE : UN MOIS POUR S'INFORMER ET PRÉVENIR...

Comme chaque année, la Ville de Sevrans, son Centre municipal de santé et les associations se sont engagés aux côtés d'Octobre rose pour la prévention des cancers du sein et du col de l'utérus, avec des initiatives ouvertes à toutes et tous.

NOVEMBRE



CONSEIL MUNICIPAL : QUAND LA VILLE VOUS PROTÈGE...

Le conseil municipal du 5 octobre a été marqué par l'adoption de la charte du logement social et la présentation du Plan communal de sauvegarde.



SEVRANS MOBILISÉE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le 25 novembre, autour de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes, la Ville s'est mobilisée, en organisant une semaine de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, du 17 au 30 novembre.

DÉCEMBRE



L'ATOUT JEUNE

Nouvelle instance, le Conseil municipal de la jeunesse offrira aux jeunes Sevransais la possibilité de participer aux décisions politiques locales. Une manière aussi d'encourager leur engagement civique.



NOËL AVANT L'HEURE

Pour sa onzième édition, le traditionnel Marché de Noël du centre-ville a permis de célébrer le 25 décembre, de faire ses emplettes en cadeaux ou de s'approvisionner en légumes cultivés en circuit court pour préparer les repas de fêtes.



TERRE D'EAUX ET DE CULTURE, BIENVENUE DANS LA VILLE DE DEMAIN

Focus sur la réunion du Conseil participatif de Terre d'eaux où ont été dévoilés les contours de l'aménagement des 32 hectares de Montceleux. Un site qui à l'horizon 2028-2030 mettra à l'honneur la nature et l'agriculture.



Sevran en 2024, 2025... 2030

2026

Mise en service des
**2 GARES DE MÉTRO
DU GRAND PARIS EXPRESS**



2026

Démolition de
LA HALLE MANDELA

2027

Construction d'un
PÔLE SOCIO-CULTUREL

2027

Construction d'un
PÔLE PETITE ENFANCE

2025

Rénovation de la
HALLE DU MARCHÉ



2025

Construction d'un
POSTE DE POLICE MUNICIPALE



LES
BEAUDOTTES

PRIMEVÈRES
SAVIGNY

ROUGEMONT

RER B

2028

Nouveau
**GROUPE
SCOLAIRE SUD**

CANAL DE L'OURCQ

FREINVILLE
WESTINGHOUSE

2025

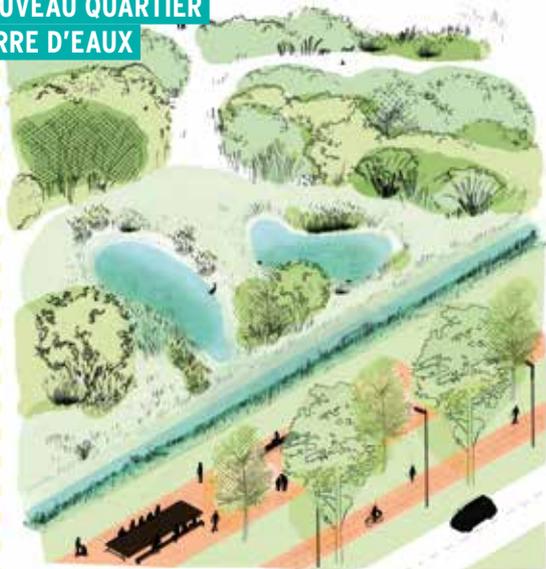
Ouverture du
**CENTRE ADMINISTRATIF
DORA BRUDER**



2024 Ouverture du
**TIERS LIEU INCLUSIF
ET DE L'ÉPICERIE SOCIALE
MAZARYK**



2027 Aménagement du
**NOUVEAU QUARTIER
TERRE D'EAUX**



2028
Reconstruction du
**GROUPE SCOLAIRE
MONTAIGNE**

2025
Ouverture de
LA FUTURE PISCINE OLYMPIQUE



2027
Nouvelle
SALLE DE SPECTACLE

CENTRE-VILLE
PERRIN

PARC DE LA POUDRERIE

2024
Aménagement de
LA PLACE CRETIER



2024
Extension
DU PARC DE LA POUDRERIE



MONTCELEUX
PONT-BLANC

LES SABLONS

LES TRÈFLES





Budget 2023

une année charnière

L'année budgétaire 2023 a été marquée par une très **grande maîtrise et stabilité** des dépenses courantes par rapport à l'année précédente.

L'inflation, bien que toujours présente (environ 3,5% en 2023), a été **mieux anticipée, et mieux gérée par la collectivité**. Des économies ont notamment été réalisées dans **une démarche de sobriété**.

Les dépenses de personnel ont évolué de 4,4%, soit un peu plus que l'inflation, mais une partie est due à l'impact en année pleine de mesures prises à l'automne 2022, qui ne seront donc que très peu compensées par l'État décideur mais mauvais payeur. Les agents ont également bénéficié d'évolutions de régime indemnitaire pour que leur **travail soit mieux reconnu**, toujours dans le respect des deniers publics.

La grande nouveauté réside du côté de l'investissement. En effet, **l'année 2023 aura marqué le retour de grands investissements**, avec + 42% de dépenses d'équipements futurs au service des Sevranaïses (22M€), mais sans augmenter le **stock de la dette** (qui reste à 65M€, la moitié de 2014).

En 2024, il sera question de recevoir les subventions promises au titre de ces dépenses nouvelles.

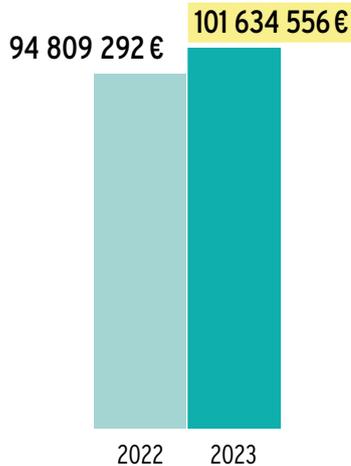
Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) est soumis à ces augmentations et à ce rythme soutenu, mais les comptes redressés permettent de relever ces nouveaux défis, si Sevrans continue à recevoir le soutien de l'État. Au programme du PPI, la rénovation des anciennes Beaudottes, l'aménagement du futur quartier Terre d'Eaux, un groupe scolaire au sud de la ville, une piscine olympique, un poste de police municipal, des cours oasis dans les écoles, la végétalisation du cimetière, des voies vertes dans le cadre du plan vélo... **Sevrans voit loin et va de l'avant !**



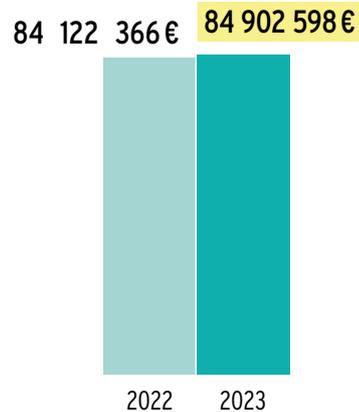
Les infos clés

Les chiffres d'une bonne santé financière en 2024 ...

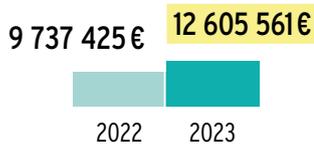
» Des recettes de fonctionnement en augmentation



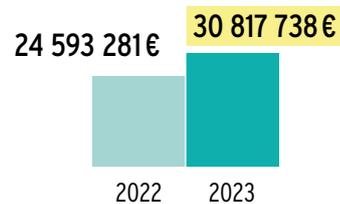
» Des dépenses de fonctionnement stables



» Des recettes d'investissement en augmentation

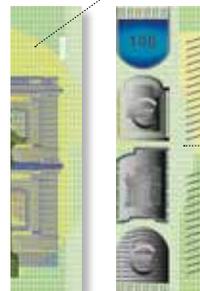


» Des dépenses d'investissement qui augmentent significativement



» Représentation des principaux postes de dépenses en 2023 sous forme d'un billet de banque de 100 €

Enseignement, formation, culture : **34€**



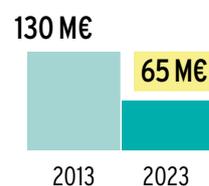
Grands projets urbain, aménagement du territoire : **13€**

Sécurité, propreté, cadre de vie : **16€**

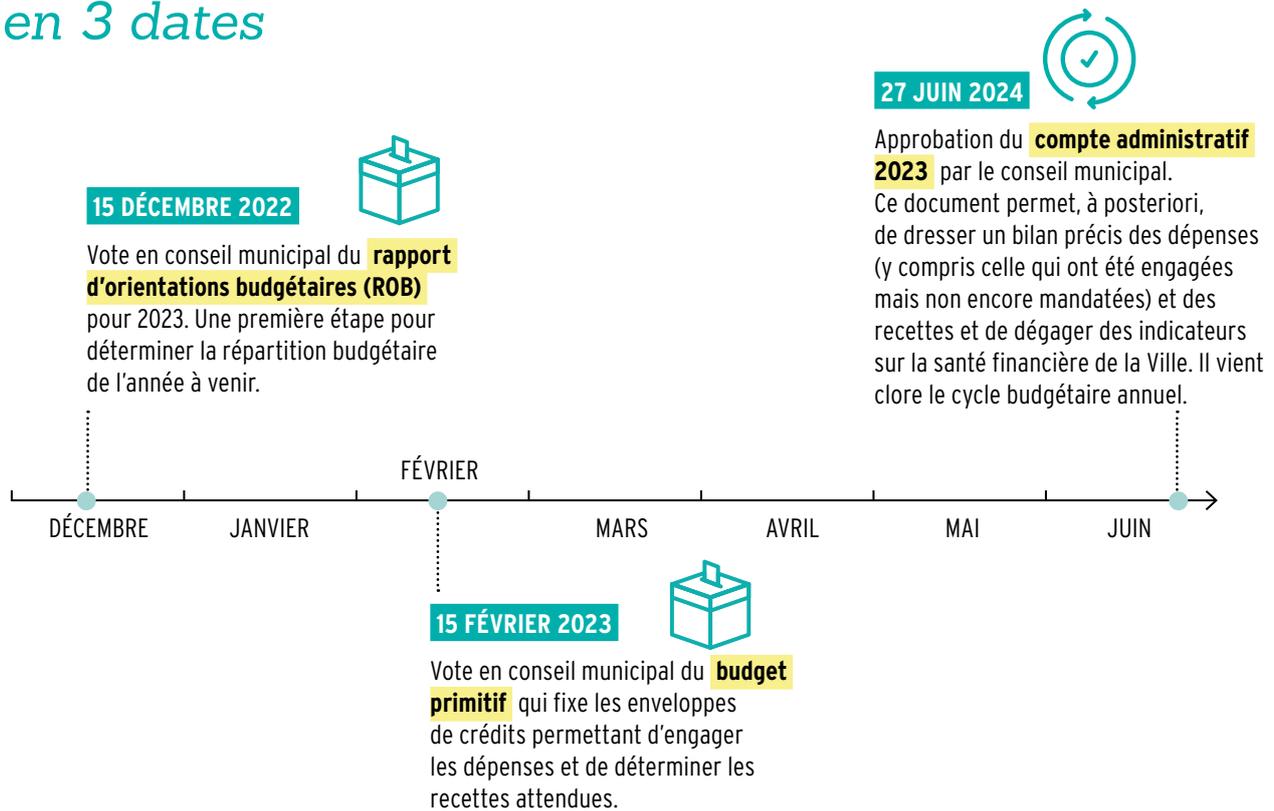
Sport, jeunesse : **20€**

Intervention sociale, santé, famille : **17€**

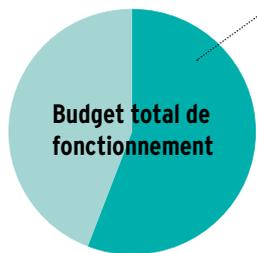
» Le stock de dette a été divisé par 2 en 10 ans



Le processus budgétaire en 3 dates



Focus sur la masse salariale



Masse salariale

La masse salariale a représenté en 2023 : **50 869 259 €**
Soit **59,9%** des dépenses de fonctionnement

Déjà fortement impactée en 2022, la masse salariale a continué à connaître **une forte croissance en 2023** en raison notamment de l'impact en année pleine de l'augmentation de 3,5 % du point d'indice en 2022 et des nouvelles augmentations de 2023 (augmentation du point d'indice de 1,5%, du SMIC de 2,2 %, des grilles indiciaires des plus bas salaires et du remboursement des abonnements de transport collectif qui est passé de 50% à 75%). Malgré ce contexte, la Ville a maintenu ses engagements en matière :

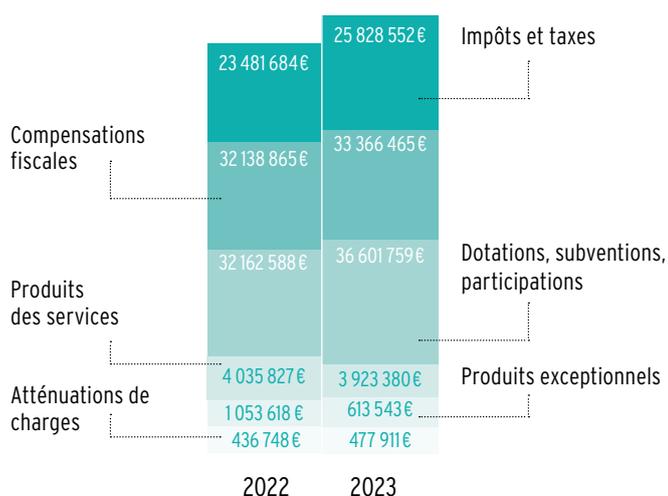
- de politique salariale : finalisation de la revalorisation du régime indemnitaire engagée en 2022, au total 660 000€ pour 860 agents, revalorisations catégorielles pour les assistantes maternelles et les animateurs.
- De dé-précarisation des agents de catégorie C, plan de titularisation : 82 agents de la Ville et du CCAS ont été titularisés en 2023 et 8 agents non titularisables ont été CDIés.
- De déroulement de carrière, 45 agents ont bénéficié d'un avancement de grade en 2023.
- De recrutements, qui se sont poursuivis en 2023. Il convient de souligner le recrutement d'une directrice générale des services techniques et d'une directrice des bâtiments (au delà des barrières de genre) et d'un directeur du développement économique. Il a été possible de recruter sur des professions en tension comme un psychiatre ou encore une manageuse de commerces.



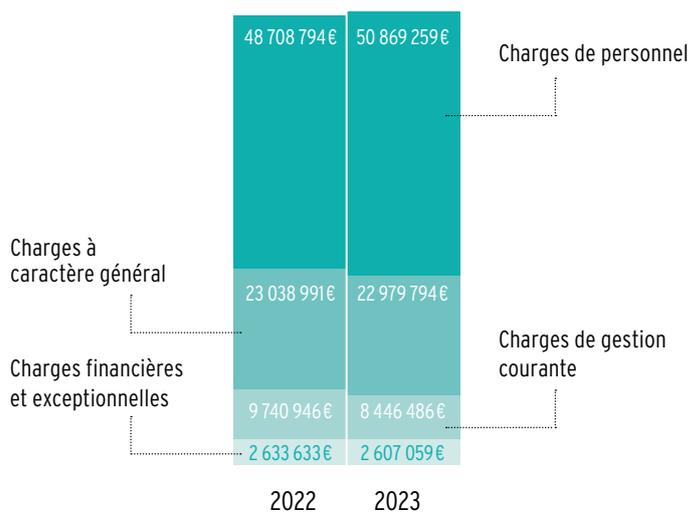
Zoom sur les recettes et dépenses de fonctionnement en 2023

En 2023, le budget de fonctionnement a permis de **renforcer les actions en direction de la population, d'assurer la tranquillité publique, d'affirmer l'ambition éducative et culturelle, et d'encourager le développement sportif dans la perspective des jeux de Paris 2024.**

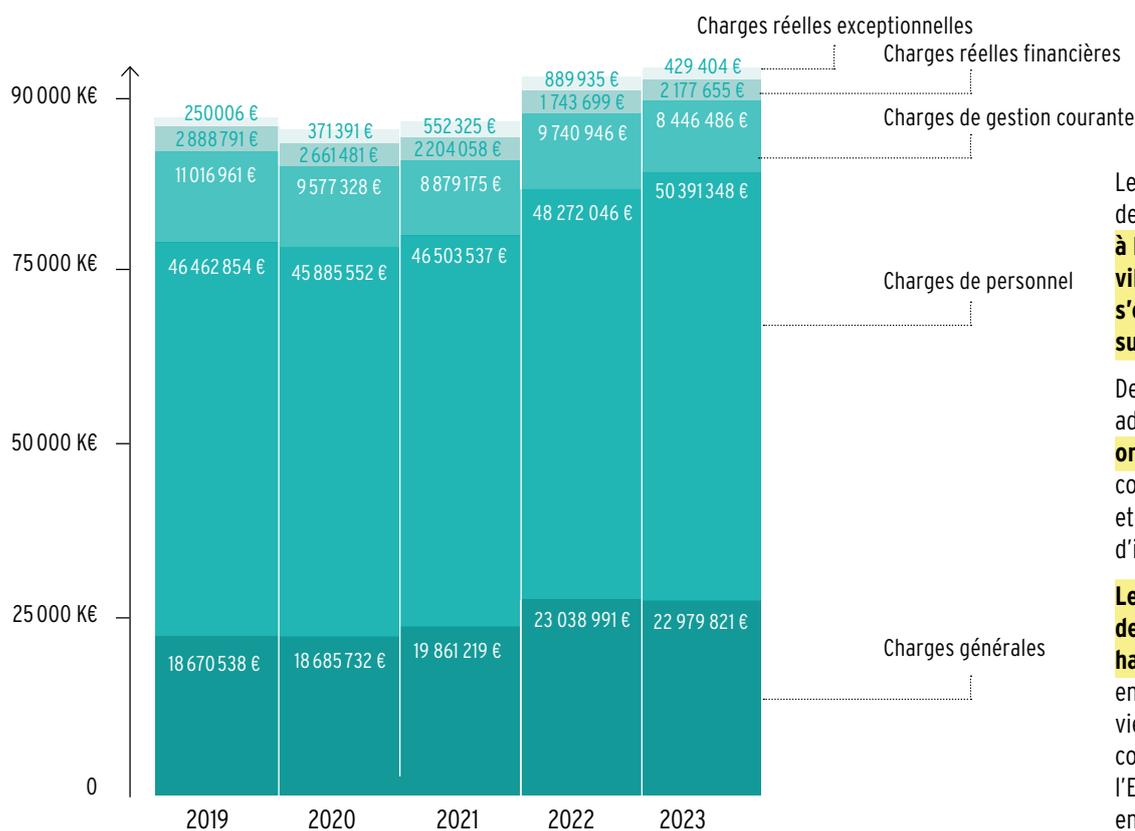
» Répartition des recettes réelles de fonctionnement 2022/2023



» Répartition des dépenses réelles de fonctionnement 2022/2023



» Structure et évolution des dépenses de fonctionnement

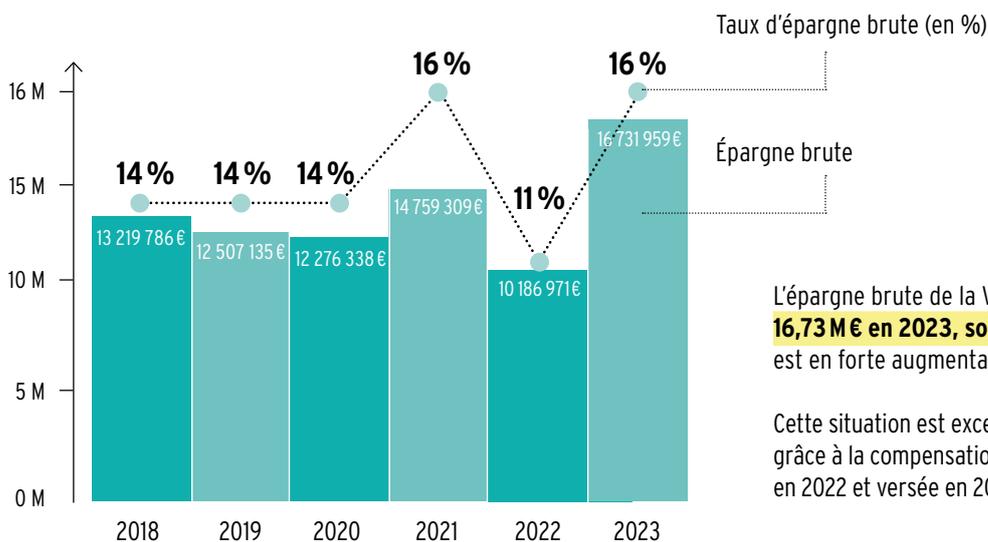


Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement est **supérieur à la norme observée dans les villes de même strate (95%) en s'établissant à 96,03%, -1% sur 2022.**

De compte administratif à compte administratif, **les dépenses ont augmenté de 0,7%**, ce qui concrétise la volonté de maîtrise et de sobriété dans un contexte d'inflation à 3,5 %.

Le taux d'exécution des recettes de fonctionnement est en hausse à 101,6% (la différence entre prévision et réalisation vient principalement d'une compensation exceptionnelle de l'Etat au titre de 2022, perçue en 2023.

Épargne brute et épargne nette



L'épargne brute de la Ville est passée de **10,19 M€ en 2022 à 16,73 M€ en 2023, soit une hausse de 64%**. L'épargne nette est en forte augmentation à 8,51 M€.

Cette situation est exceptionnellement favorable principalement grâce à la compensation exceptionnelle décidée par le parlement en 2022 et versée en 2023 (2 M€).

Quelques réalisations majeures en 2023

Maintenir les festivités de l'été, suite aux émeutes



La Ville a pris la décision de maintenir une programmation estivale riche et diverse suite aux émeutes urbaines de fin juin 2023 pour maintenir le lien social dans les quartiers et soutenir les habitants. Cela représente une dépense de 250 000 €. Les maisons de quartier ont en outre proposé chaque semaine des repas solidaires pour renouer le lien et libérer la parole pour un montant de 17 000 €

Sécurisation de la rue Raoul Dautry



Les trottoirs de la rue Raoul Dautry avaient été déviés de leur fonction de cheminement piéton au profit d'usages contestables : vente à la sauvette, biffins, etc. Pour apaiser cette voie et garantir une sécurisation du cheminement piéton, des travaux ont été réalisés : extension du square des Charmilles, neutralisation d'une partie du trottoir et mise en place de clôtures. Ces travaux ont favorisé la matérialisation d'une piste cyclable permettant de sécuriser cet axe routier, très emprunté. À noter que le processus de sécurisation du secteur se poursuit en 2024 par la mise en place de clôtures rue Leonov - Place des hôtels.

Une restauration scolaire qualitative et accessible



En 2023, la Ville a dépensé 3 361 680 € pour une restauration de qualité et respectueuse de l'environnement. Grâce à une politique tarifaire sociale de quotients familiaux optimisée en 2022, le nombre de convives a augmenté alors que le nombre d'enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires baisse. Ainsi 3584 repas équilibrés, de haute qualité gustative et nutritionnelle sont servis chaque jour.

La Ville mobilisée pour la santé



Équipement majeur en matière d'offre de santé, le CMS a bénéficié en 2023 de l'arrivée d'un nouveau directeur prévention-santé dont la mission est de développer une politique coordonnée avec les acteurs publics et privés du territoire. L'arrivée d'un psychiatre a permis de renforcer l'équipe de médecins du CMS, mais également le réseau des professionnels du contrat local de santé mentale.

Élaboration d'une charte de la construction durable



La commune de Sevrans est soumise à une forte pression immobilière, du fait de la situation du logement en Île-de-France et de l'arrivée de deux gares du Grand Paris Express. Afin de mieux encadrer les constructions tout au long de leur réalisation (de la conception jusqu'à la vie de la nouvelle résidence, en passant par le chantier et l'inauguration), elle se fait accompagner par un groupement d'architectes. Cet outil vient compléter l'arsenal de maîtrise urbain et immobilier mis en place depuis le début du mandat : permis de louer et de diviser, astreintes contre les constructions illégales, règles renforcées à venir du plan local d'urbanisme intercommunal.

Développement d'une micro-ferme aux Beaudottes



Dans le cadre de sa politique agricole et alimentaire durable, la Ville de Sevrans souhaite développer les espaces de jardinage et d'activités liés à l'alimentation et à la santé. En lien avec le projet de renouvellement urbain des Anciennes Beaudottes, qui accueille déjà des jardins partagés, elle a donc missionné le bureau d'études Saluterre, pour un montant de 39 600 € (subventionné à 70%), afin de l'accompagner dans la réalisation d'une micro-ferme sur 3 sites en réseau : les jardins existants, les équipements (serre/cuisine) du collège Galois, le parc des Cèdres.

Création d'un conseil municipal de la jeunesse



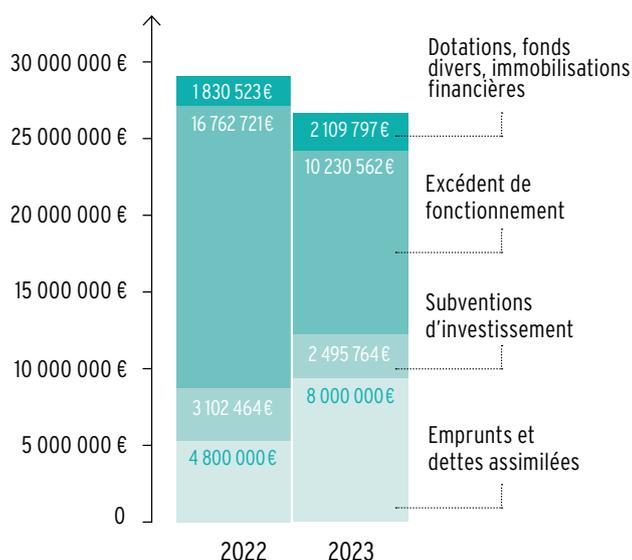
Le conseil municipal de la jeunesse a été créé au conseil municipal du 5 octobre 2023. Son rôle est de promouvoir la citoyenneté active, la solidarité et l'engagement au sein de la commune. 28 élèves de 4^e élus et issus de l'ensemble des collèges de Sevrans se sont portés volontaires pour intégrer le dispositif. Leur mandat s'est déroulé avec succès et force de propositions durant l'année scolaire 2023-2024.



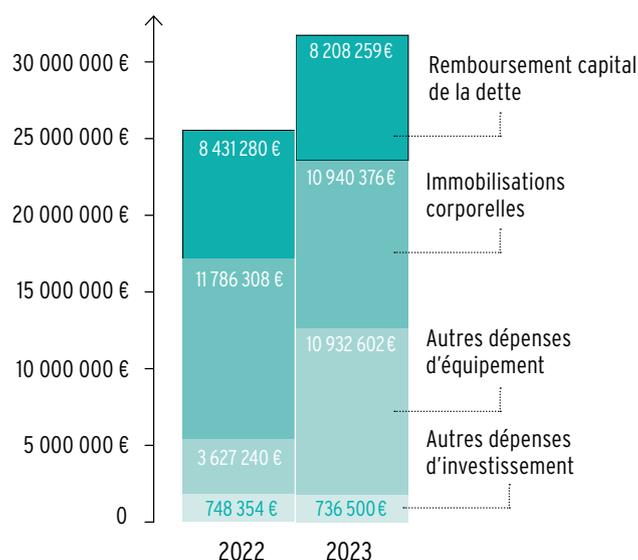
Zoom sur les recettes et dépenses d'investissement en 2023

En 2023, le budget d'investissement a permis **d'engager des projets porteurs d'avenir pour le territoire, comme l'extension de l'école Lamartine, la construction de la future piscine olympique et du poste de police municipale, la réfection du terrain synthétique Guimier, des travaux dans les crèches...**

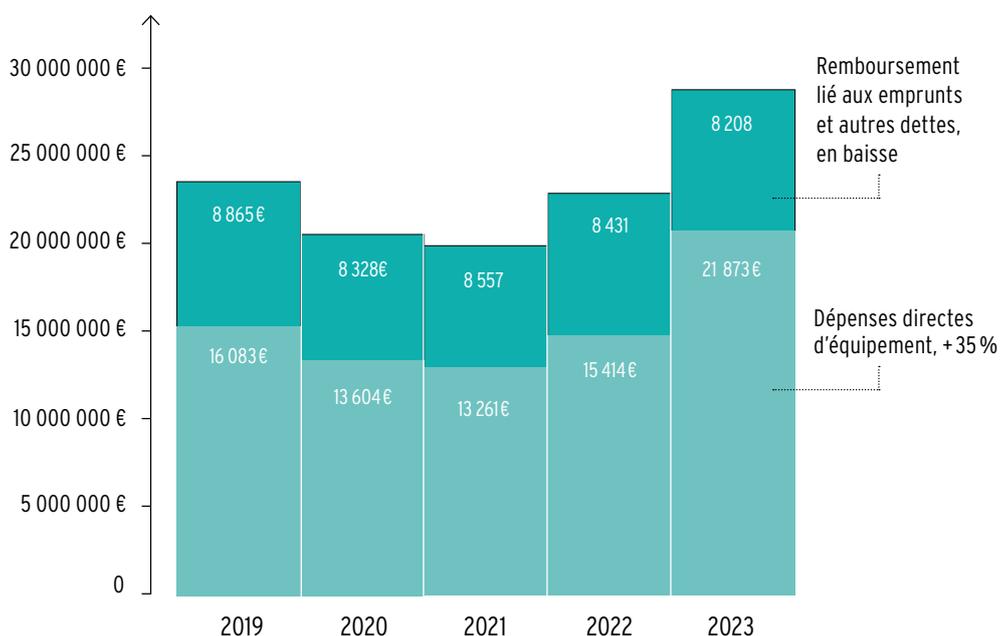
» Répartition des recettes réelles d'investissement 2022/2023



» Répartition des dépenses réelles d'investissement 2022/2023



» Évolution des principales dépenses d'investissement



L'exécution des dépenses d'investissement s'établit à 30,8M€ en augmentation de 6,2M€ et passe de 63,2 à 68,9 % des dépenses inscrites au budget primitif.

Pour les recettes, les financements ont été plus difficiles à obtenir en 2023, les demandes plus compliquées à établir, les versements retardés, les crédits en diminution dans de nombreux financements.

Les recettes d'investissement sont réalisées à 61,6 % en 2023. Un effort tout particulier est porté en 2024 sur cette question.



Les dépenses 2023 dédiées à l'entretien du patrimoine communal



Quotidiennement, les services municipaux œuvrent au **bon entretien des équipements publics**. Pour y parvenir, 4 M€ ont été investis en 2023 dans l'entretien et la sécurité des bâtiments communaux.

Ainsi, un budget de 760 000 € a été consacré aux **bâtiments sportifs**. Quant aux **établissements scolaires**, ils ont bénéficié d'une enveloppe budgétaire de 1,5M€. La somme restante a été affectée aux bâtiments de la **petite enfance**, de la **culture**, de la **santé** et **généraux**.

Des investissements ont été menés pour répondre à une logique de confort et de **performance énergétique**, cela a été le cas pour les travaux de chauffage de l'école Montaigne et ceux de renforcement thermique à la maternelle Crétier.

De la même manière, des **travaux de sureté et de sécurité** ont été entrepris, notamment le renforcement de la clôture du groupe scolaire Marie Curie et la poursuite des programmes d'installation d'alarme PPMS et de contrôle d'accès. S'ajoutent à cela les travaux de réfection des aires de jeux de la crèche des Colibris, de plusieurs écoles et squares.

Les dépenses 2023 dédiées au cadre de vie



En 2023, **43 agents de propreté** étaient sur le terrain, chargés du nettoyage de la voirie et des trottoirs. En complément, une entreprise intervient sur les secteurs Beaudottes, Rougemont, Montceuleux et Charcot pour un montant annuel de 1,7M€. Par ailleurs, des **travaux**

de voirie ont été engagés pour améliorer l'état des chaussées et trottoirs : avenue Marcel, impasse Carnot et Molière, rues du Bouquet, Levy et Cayet. D'autres travaux plus conséquents ont été réalisés tel que l'aménagement du parvis du collège Galois dans le cadre de l'accompagnement du projet scolaire de l'établissement.

Enfin, dans le cadre de sa politique de développement de la nature en ville, Sevrans a poursuivi le verdissement de son territoire. Cela s'est traduit en 2023 par la **plantation de 76 arbres** notamment rue des Marais, rue du Général De Gaulle et dans le parc des Sœurs. Autre temps fort en 2023, l'aménagement paysager de la place Paul Fort. Par ailleurs, afin de préserver le patrimoine arboré, **514 arbres ont été élagués** cette même année. La commune a également procédé à **67 dessouchages** et à **62 abattages** d'arbres à l'état de santé fortement dégradé ou morts en raison de la sécheresse. Autant d'actions qui sont menées parallèlement à l'embellissement, le fleurissement de la commune et au désherbage des voiries.

Les projets phares d'investissement en 2023

Une future piscine olympique !



La création d'un centre aquatique agrandi de haute performance énergétique en s'appuyant sur le réemploi d'un bassin olympique de 50 mètres constitue le programme d'investissement sportif le plus emblématique du mandat. Cet héritage des JOP P2024 répond à une ambition de justice sociale et environnementale. 2 300 000 € ont été engagés en 2023 sur un montant prévisionnel de 28 millions à sa livraison en 2025.

Extension de l'école Lamartine



Cette opération, pour laquelle une autorisation de programme avait été ouverte pour un montant de 6,97M€, a consisté à créer une jonction entre l'actuel bâtiment « salles de classes » et le bâtiment « logements ». Ce dernier a été restructuré en totalité pour permettre la création d'un restaurant scolaire et d'un office, adaptés aux besoins du site et à la réglementation en vigueur. Au-delà des surfaces supplémentaires, les travaux ont également permis d'améliorer l'isolation thermique du bâtiment, l'acoustique de la salle de restauration des élèves et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite par la mise en place d'un ascenseur.

Un nouveau véhicule pour une police mobile



Le poste de police mobile permet de renforcer la présence de la police municipale dans tous les quartiers. Il intègre pleinement le dispositif de sécurisation engagée par la Ville en permettant de recevoir les habitants dans un vrai poste de police équipé et connecté. Il représente un investissement de 106 000 euros avec un soutien de 25 000 € de la région Île-de-France.

Installation de panneaux photovoltaïques



En 2023, des panneaux ont été achetés et installés sur les toits de la halle du marché forain (423 000€). D'autres installations sont programmées. Cependant, le mode de financement du photovoltaïque en France ayant changé, il a été décidé de réintégrer ce budget dans le budget de la Ville. Le rendement des panneaux viendra atténuer la facture d'énergie de la Ville. Une délibération est proposée au conseil municipal pour clôturer le budget annexe après le compte administratif 2023.

Sevrans, la ville qui voit loin Des conventions signées pour des projets d'avenir



En matière de grands projets, l'année 2023 marque le passage à l'opérationnel pour l'ANRU 2 et notamment sur les Anciennes Beaudottes avec la signature de la convention EPT / VILLE confiant l'opération d'aménagement à la SPL SEQUANO GRAND PARIS. Celle-ci doit notamment permettre la réalisation de trois nouveaux équipements publics phares dans le quartier : le **pôle socio-culturel**, le **pôle petite enfance** et la **reconstruction du Gymnase Bacquet**. 2023 a aussi vu la confirmation de l'opération très attendue de réhabilitation de la résidence seniors des Glycines, dont la vente à BATIGERE a été actée, l'élaboration avec l'EPT du **nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**, qui retraduit le projet de ville pour Sevrans, et l'élaboration d'une étude ambitieuse pour la revitalisation de la rue d'Aulnay, l'une des principales entrées de ville de Sevrans.





Les subventions aux associations en 2023

Les associations sont le ciment du vivre ensemble d'un territoire.

C'est pourquoi la Ville y accorde une attention toute particulière.

Le soutien aux associations s'évalue selon deux types d'interventions :

- **les subventions directes** (subventions villes, subventions dans le cadre du FIA...), pour un montant de **2 053 123€**
- **les subventions indirectes**, comme la mise à disposition de locaux/salles à titre gratuit ainsi que le prêt de matériel, pour un montant estimé à **3 810 151,83€**.

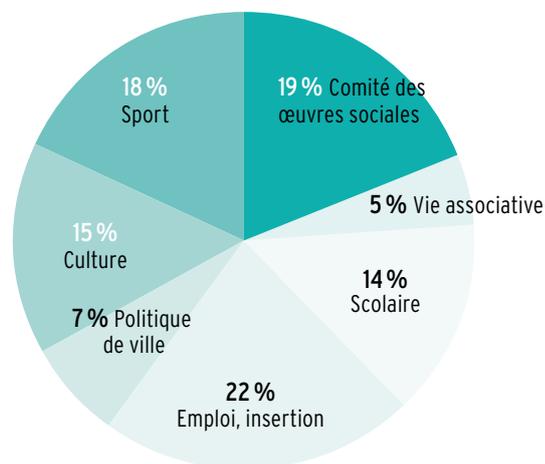
En prenant en compte ces deux types de subventions, le montant total s'élève à **5 863 274,83€**, en progression par rapport aux années précédentes.



Les subventions directes

Répartition des subventions	Nombre d'associations	Montant total
Comite des œuvres sociales	1	386 651 €
Sports	30	352 800 €
Culture	5	307 400 €
Politique de ville	63	148 250 €
Emploi, insertion	3	460 000 €
Scolaire coopératives, parents d'élève, école saint-Agnès, ...	41	293 472 €
Vie associative	54	104 550 €
Total		2 053 123 €

Montant de l'aide	Nombre d'associations	%
Inférieure/égale à 500 €	34	17%
Inférieure/égale à 1 000 €	53	27%
Inférieure/égale à 2 000 €	42	21%
Inférieure/égale à 5 000 €	41	21%
Inférieure/égale à 10 000 €	10	6%
Inférieure/égale à 23 000 €	9	4%
Inférieure/égale à 50 000 €	2	1%
Supérieure à 100 000 €	6	3%
Total	197	100 %



Les subventions indirectes



Nature de l'aide	Montant	%
Utilisation de locaux municipaux	1 171 409,54	30,74
Subvention municipale	1 904 873,00	50
Part politique de ville	148 250,00	3,89
Mise à disposition du car municipal	28 511,92	0,75
Octroi d'un local associatif	44 209,37	1,16
Apport aide matérielle	512 898,00	13,46
Total	3 810 151,83	100 %

Toutes les associations réunies à l'occasion de Jour de fête.

Annexes réglementaires

Depuis 2018, la dette continue de diminuer

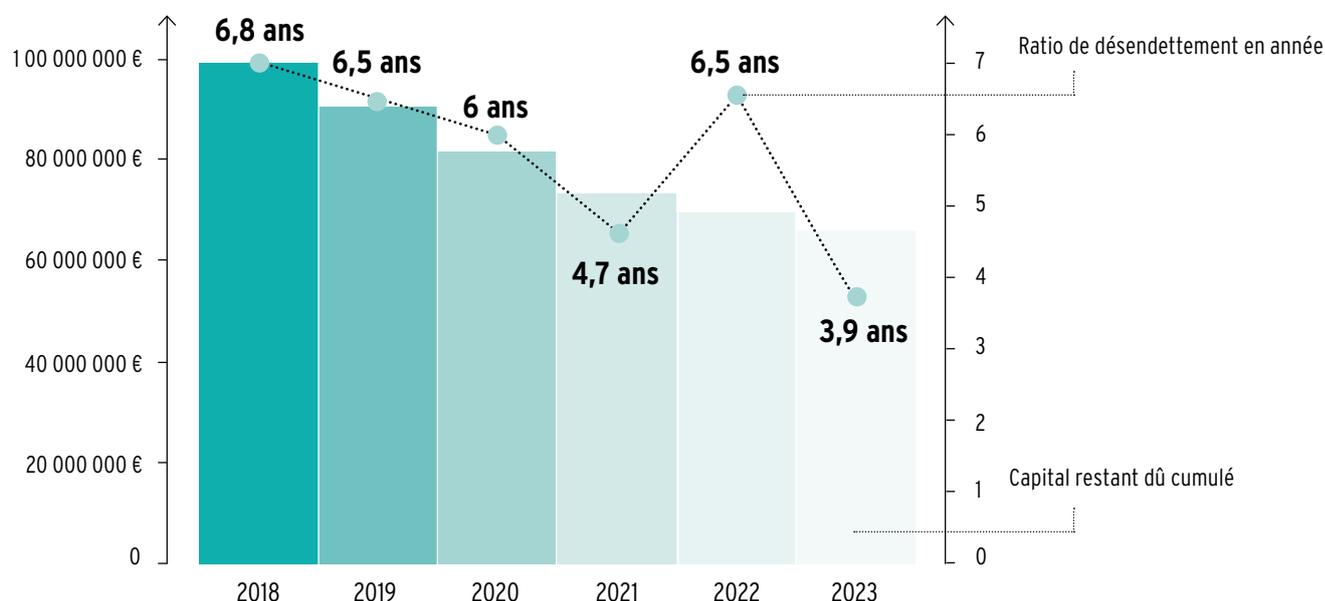
La durée de désendettement est un ratio qui mesure la solvabilité d'une collectivité et correspond au nombre d'années nécessaires pour rembourser l'intégralité de son stock de dette.

En supposant que la Ville consacre l'intégralité de son épargne brute pour rembourser son stock de dette, sa capacité de désendettement serait de 3,9 années alors qu'elle était de 6 années en 2022. Cette baisse en 2023 est provisoire, ce ratio devrait être de 5 années en 2024 (prévision).

La loi de programmation financière fixe la capacité de désendettement à 12 ans pour les communes.

La Ville de Sevrans respecte pour la sixième année consécutive ce plafond de désendettement, et poursuit ses efforts, avec un chiffre très positif puisque le stock de dette a été divisé par 2 en 10 ans (de 130M€ à 65M€).

Capacité de désendettement



Réalisations par rapport aux prévisions

» Niveau général de réalisation 2023

Dépenses réelles de fonctionnement	84 902 598	Recettes réelles de fonctionnement	101 634 556
Dépenses réelles d'investissement	30 817 738	Recettes réelles d'investissement	22 836 123
Total dépenses	115 720 336	Total recettes	124 470 679
Crédits ouverts	133 149 893	Crédits ouverts	137 047 434
% Réalisation	86,90 %	% Réalisation	90,82 %

» Section de fonctionnement

Dépenses réelles	84 902 598	Recettes réelles	101 634 556
Crédits ouverts	88 404 801	Crédits ouverts	99 961 723
% Réalisation	96,03 %	% Réalisation	101,6 % hors cessions



» Section d'investissement

Dépenses réelles	30 817 738	Recettes réelles <i>Dont Excédent de fonctionnement</i>	22 836 123
Crédits ouverts	44 745 092	Crédits ouverts	37 085 711
% Réalisation	68,87 %	Réalisation	61,58 %

» Resultat de l'exercice 2023

	Investissement	Fonctionnement	Total section
Recettes	24 723 510,42	101 634 556,03	126 358 066,45
Depenses	30 817 737,72	86 789 985,65	117 607 723,37
Total	- 6 094 227,30	14 844 570,38	8 750 343,08

Résultat de l'exercice 2023 : 8 750 343,08€

» Résultats de clôture de l'exercice 2023

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2022	Part affectée à l'investissement 2023	Résultat de l'exercice 2023	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	- 3 897 541,29	-	- 6 094 227,30	526,07	- 9 991 242,52
Fonctionnement	10 230 561,54	10 230 561,54	14 844 570,38	-	14 844 570,38
Total	6 333 020,25	10 230 561,54	8 750 343,08	-	4 853 327,86

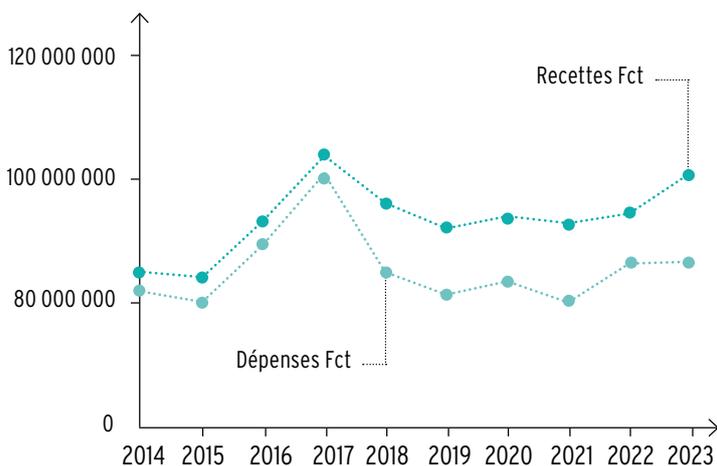
Résultat de clôture de l'exercice 2023 : 4 853 327,86€

» Résultats de clôture de l'exercice 2023 avec les restes à réaliser

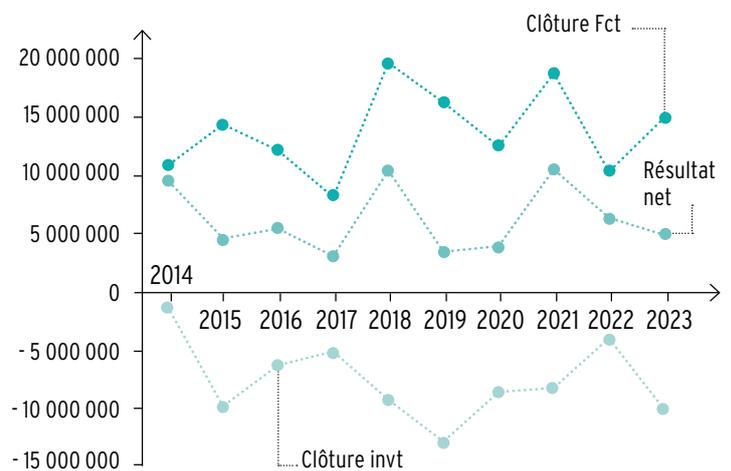
	Résultat de clôture 2023	Solde rar	Résultat de clôture avec rar 2023
Investissement	- 9 991 242,52	-1 295 454,30	- 11 286 696,82
Fonctionnement	14 844 570,38		14 844 570,38
Total	4 853 327,86	- 1 295 454,30	3 557 873,56

Résultat de l'exercice 2023 avec les restes à réaliser : 3 557 873,56€

» Évolution des dépenses et recettes de fonctionnement



» Évolution des résultats de clôture fct/lvt 2014/2023



Sevrans comparée aux autres villes de 50 à 100 000 habitants

Ratios légaux	2018		2019	
	Métropole - de 50 000 à 99 999	Ville de Sevrans	Métropole - de 50 000 à 99 999	Ville de Sevrans
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 323	1 591	1 320	1 558
Produit des impositions directes / population	676	620	695	619
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 542	1 899	1 552	1 802
Dépenses d'équipement brut / population	332	221	378	310
Encours de la dette / population	1 414	1 780	1 382	1 594
Dotation globale de fonctionnement / population	213	462	210	470
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	61,00%	59,20%	61,05%	58,84%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	94,50%	93,10%	93,92%	96,05%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	21,50%	11,63%	24,32%	17,18%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	91,70%	98,82%	89,05%	88,45%
Ratios légaux	2020		2021	
	Métropole - de 50 000 à 99 999	Ville de Sevrans	Métropole - de 50 000 à 99 999	Ville de Sevrans
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 319	1 524	1 342	1 531
Produit des impositions directes / population	708	624	736	677
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 526	1 843	1 574	1 820
Dépenses d'équipement brut / population	321	266	322	252
Encours de la dette / population	1 367	1 431	1 360	1 358
Dotation globale de fonctionnement / population	206	482	212	491
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	61,72%	59,89%	61,73%	59,83%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	94,99%	91,52%	94,06%	93,34%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	21,01%	14,44%	20,44%	13,85%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	89,58%	77,67%	86,44%	74,63%
Ratios légaux	2022		2023	
	Métropole - de 50 000 à 99 999	Ville de Sevrans	Ville de Sevrans	
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 399	1 643	1 634	
Produit des impositions directes / population	767	701	740	
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 623	1 852	1 956	
Dépenses d'équipement brut / population	372	299	418	
Encours de la dette / population	1 344	1 287	1 261	
Dotation globale de fonctionnement / population	213	504	507	
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	61,21%	57,90%	59,91%	
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	94,63%	97,62%	91,61%	
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	22,93%	16,12%	21,38%	
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	82,81%	69,52%	64,64%	

Abattement	Réduction de la base fiscale prise en considération pour établir l'impôt de certains redevables. Exemple : en matière de taxe d'habitation, abattement général à la base ou abattement pour charges de famille	Épargne de gestion	Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette. C'est aussi l'épargne brute à laquelle on ajoute les charges d'intérêts
Annuité de la dette	Somme des intérêts versés et des remboursements en capital, hors gestion active de la dette. Elle mesure la charge de l'endettement.	Épargne nette ou épargne disponible	Épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, hors réaménagement de dette refinancé par emprunt, ou épargne brute diminuée des remboursements de la dette. L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut, après financement des remboursements de dette
Bases fiscales ou valeurs locatives cadastrales	Représente le niveau de loyer annuel théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée.	Fonds de roulement	Excédent global de clôture, ainsi on peut comprendre la variation du fonds déroulement comme la variation de la trésorerie
Budget Primitif	Budget voté par l'assemblée locale en début d'exercice. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice. Il détermine aussi les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité.	Ligne de trésorerie	Droit de tirage permanent pour un montant plafonné et une durée de validité d'un an, son objectif est de permettre le financement des besoins ponctuels de trésorerie et d'éviter la mobilisation prématurée d'emprunts à long terme. La mobilisation d'un montant en fin d'année n'entraîne aucun impact budgétaire.
Capacité de désendettement ou Délai de désendettement	Rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute, la capacité de désendettement exprime la durée (en nombre d'années) nécessaire pour rembourser la dette de la Ville en consacrant la totalité de l'autofinancement dégagé	Ressources propres	Somme dont dispose la Ville pour financer ses dépenses d'investissement après le remboursement du capital de la dette et avant tout recours à un nouvel emprunt.
Compte administratif	Compte établi en fin d'exercice, retraçant les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité, par le président de l'assemblée délibérante.	Taux d'autofinancement ou taux d'épargne (brut, net)	Épargne (brute, nette) divisée par les recettes réelles de fonctionnement.
Dotations Globales de Fonctionnement (DGF)	Instituée par la loi du 3 janvier 1979, est un prélèvement opéré sur le budget de l'État et distribué aux collectivités locales pour la première fois en 1979. Son montant est établi selon un mode de prélèvement et de répartition fixé chaque année par la loi de finances. Elle est versée aux régions depuis 2004. Cette dotation est constituée d'une dotation forfaitaire et d'une dotation de péréquation.	Taxe foncière	Impôt local acquitté chaque année par tout propriétaire d'un bien immobilier (habitation et local d'entreprise) et/ou d'un terrain non bâti.
Épargne brute ou capacité d'autofinancement	Représente les ressources brutes restant à la commune à l'issue de l'exercice budgétaire. Elle peut les réserver au financement de ses investissements - Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement	Taxe d'habitation	Impôt local s'appliquant à chaque personne (propriétaire ou locataire) occupant un bien immobilier au 1er janvier de l'année d'imposition.

Directeur de la publication : Stéphane Blanchet

Rédaction : Directions générale, des finances et de la communication

Crédits photos : © Nataniel Halberstam, Matthieu Arif

Juin 2024



